

AXEPT-23-VL-MQ EXP-14H-V2

EFFECTIF MAX MODALITE ET DUREE DE FORMATION

12 en virtuel 14 en présentiel

14h soit 2 jours en distanciel

14h soit 2 jours en présentiel

DATE: 23/11/2023

STAGE A VISEE CERTIFIANTE

Maintien de qualification Exploitant VL 2024

Maintenir sa qualification d'exploitant de centre de contrôle technique VL

Exploitant de centre de contrôle technique de véhicules légers

Pré-requis: Avoir effectué une formation initiale exploitant de 35h (MQ à réaliser 5 ans maximum après la formation initiale) ou être

contrôleur technique VL (formation à faire dans les 6 mois après désignation en tant qu'exploitant puis tous les 5ans)



OBJECTIFS

Action de formation de maintien de qualification des exploitants de centre de contrôle technique automobile conformément aux prescriptions du paragraphe D de l'annexe IV de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié.

La formation porte sur les thématiques imposées par le référentiel du bureau de l'animation du contrôle technique déconcentré en date du 04 octobre 2019.

PUBLIC CONCERNE

Exploitant de centre de contrôle technique de véhicules légers respectant le paragraphe D de l'annexe IV de l'arrêté du 18 juin 1991

PLANNING DE LA FORMATION

Les horaires de formation sont de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 (la précision de l'horaire de début de formation sera faite sur la convocation).

Les horaires pourront être ajustés par le formateur durant la formation, sans que la durée initiale totale du stage ne soit modifiée



PROGRAMME DE LA FORMATION

N°	Séance	OBJECTIFS Intermédiaires	Durée
0	Module présentation	 Accueil des stagiaires Présentation des objectifs, du programme et organisation du déroulé de la formation Positionnement des stagiaires sur les thèmes abordés Les questions et les attentes des stagiaires 	15 minutes Jour 1
1	Module Rappels et évolutions réglementaires	 La hiérarchie des textes Le code de la route L'arrêté du 18 juin 1991 modifié Quiz 	1 heure Jour 1
2	Module Modifications du dossier d'agrément à signaler à la préfecture	 Constitution et modification des dossiers centre de contrôle non rattaché ou rattaché Constitution et modification des dossiers contrôleurs Quiz 	1 heure Jour 1

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 84740377074 auprès du préfet de région Auvergne-Rhône-Alpes

I			
3	Module Exigences vis-à-vis des contrôleurs non rattachés au centre Module	 La réglementation Dispositions particulières si qualification véhicules gaz Dispositions particulières si habilitation véhicules VE-VH Archivage documentaire Quiz Conformité, évolutions, 	30 minutes Jour 1
	Exigences relatives aux matériels et évolutions des matériels	réglementations, maintenance - Gestion du matériel sur CT Online Qualité - Quiz	Jour 1
5	Module Conduite à tenir en cas de détection d'un dysfonctionnement : outil informatique, matériel de Contrôle	 Gestion administrative des pannes Conduite à tenir en cas de panne Conduite à tenir en cas de panne informatique Défaillances de l'IT F-0 applicables Contre-visite suite à une panne Quiz 	1 heure Jour 1
6	Module Déroulement d'un contrôle	Connaitre les erreurs remontées lors des visites de surveillance ou audits et corriger sa méthodologie en conséquence (De l'IT F0 à l'IT F8) - Quiz	1 heure Jour 1
7	Module Journaux	 Rappel protocole informatique Le journal de suivi des modifications. Le journal des anomalies « heures – appareils / heures – contrôle ». Le journal des demandes d'identification. Le journal des transferts. Le journal des saisies manuelles des mesures. Emplacement de ces différents journaux dans le logiciel AUTOSOFT. Quiz 	1 heure Jour 1
Q1	Quiz début 2éme jour	 Quiz de réveil pédagogique – 10 questions 	15 minutes Jour 2
8	Module Supervision des procès- verbaux	 Rappel norme ISO 17020 Méthodologie de relecture des PV TD identification et traitement des anomalies des PV 	1 heure 30 Jour 2
9	Module Processus d'exploitation des indicateurs et compteurs d'exception et modalités de traitement	 Rappel les compteurs d'exceptions Les différentes familles de compteurs Méthodologie de traitement TD traitant de l'analyse de compteurs niveau 3 TD traitant de l'analyse de compteurs niveau 2 TD traitant de l'analyse d'un indicateur niveau 1 	2 heures Jour 2
10	Module Visite de surveillance DREAL	Déroulement d'une visite DREAL Quiz	30 min Jour 2
11	Module Appliquer les différentes réglementations en lien avec votre entreprise	 Code du travail (extincteurs, installations électriques, document unique, ponts de levage, compresseur, porte sectionnelle et NFC18-550) Obligations vis-à-vis de la DGCCRF (Déclaration des prix, médiation à la consommation etc) Quiz 	1 heure 30 Jour 2
12	Module Evaluation	20 questionsCorrections	1 heure Jour 2





Méthodes et moyens pédagogiques

Méthode transmissive, apports théoriques illustrés par des exemples concrets, travaux dirigés.

En présentiel, une feuille d'émargement ayant valeur d'attestation de présence au stage est signée par le stagiaire par demi-journée et par le formateur en fin de formation.

Lors des sessions en classes virtuelles, un suivi des temps de connexion des stagiaires sur chaque jour et session de formation est conservée par l'organisme de formation. La session se déroule sur le module en ligne « Classilio ».



Compétences du formateur

Les formations sont effectuées par un formateur habilité par l'organisme aXept et disposant des références techniques et pédagogiques le rendant apte à animer cette formation.



Matériel Pédagogique

Pour les formations théoriques en salle :

La formation présentielle théorique est réalisée dans une salle de cours adaptée pour accueillir 16 stagiaires, et équipée ad minima de :

Support au service du formateur :

 Ordinateur portable, Dispositif de vidéo projection, Liaison ADSL, Tableau blanc, Supports de cours, Les textes réglementaires en vigueur

Support au service des stagiaires :

• Bloc note, Stylos, Les textes réglementaires en vigueur, Suivant les thèmes abordés, divers supports de cours ou d'enregistrements au format papier peuvent être remis aux stagiaires.

Pour les formations classes virtuelles :

La formation classe virtuelle est réalisée à l'aide de l'outil Classilio. Le maximum est 12 stagiaires comme le prévoit le CDC 30 en vigueur et équipée ad minima de :

Support au service du formateur :

 Ordinateur, Outil de classe virtuelle Classilio, Liaison internet, Supports de cours, Les textes réglementaires en vigueur

Support au service des stagiaires :

• Lien de connexion à l'outil et Lien vers la base documentaire UTAC-OTC, Légifrance etc

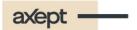


Modalités d'évaluation de(s) unité(s) de compétence

Évaluation théorique composée de 20 questions d'une durée d'une heure (incluant la correction).

Attestation de stage conforme au 4.2 du CDC 30 mentionnant notamment : l'identité du stagiaire ; la raison sociale de l'organisme de formation ; l'adresse électronique de l'organisme de formation ; les références du programme et son indice ; le libellé du programme ; la durée ; les dates de stage ; le résultat satisfaisant aux contrôles de connaissance

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 84740377074 auprès du préfet de région Auvergne-Rhône-Alpes





Modalités d'évaluation de votre satisfaction

A la fin de votre formation, un questionnaire de satisfaction (Commercialisation, Logistique, Pédagogie...) vous sera envoyé par mail



Modalités d'évaluation de vos compétences

La formation sera validée aux conditions suivantes :

- Avoir réaliser les 14h de formation
- Avoir obtenu une note > ou = à 12/20 à l'évaluation de fin de stage



Sanctions visées

En cas d'échec, une seconde tentative à l'évaluation finale est réalisée. En cas de nouvel échec, la formation devra être repassée



Accessibilité

Les stagiaires en situation de handicap ou ayant des besoins spécifiques sont invités à nous contacter avant leur inscription afin d'étudier en amont les aménagements adéquats.

Modalité et délai d'accès

Modalité d'accès : Information en ligne <u>www.axept.fr</u> ou par téléphone au 04 50 77 22 00 Délai d'accès : 7 jours



Tarif appliqué

Tarif du stage : 520€ht / 624€ttc

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 84740377074 auprès du préfet de région Auvergne-Rhône-Alpes